



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 18 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoqué le 12 janvier 2024 en session ordinaire et tenue en mairie sous la présidence de Madame Sandrine DETURCHE, Maire.

Présents : Sandrine DETURCHE, Lionel DUJOUX, Céline DETURCHE, Marie-Bernadette BASTARD MADER, Christelle PORTIER, Christelle BOUDAMOUZ, Joël DEMIERRE, Martine DONNA.

Absents : Julie ROULLARD-NOUGARET, Muriel ARTIQUE, Hakim GHEMMOUR, Johann MATHIEU, Thierry ROULLARD, Ana Maria MARTIN GRILLET, Jean-Claude CONSTANTIN.

Madame Julie ROULLARD-NOUGARET a donné procuration à Lionel DUJOUX

Madame Muriel ARTIQUE a donné procuration à Christelle PORTIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 8

Nombre de Votants : 10 (dont 2 votes par procuration)

Secrétaire de séance : Céline DETURCHE

N° 2024-02 : ETUDE DE FAISABILITE POUR LA COUVEUSE DE MASSONGY – DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL 74

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

La pépinière agricole ou « couveuse » portée par ADDEAR 74 - Initiaterre et située sur la commune de Massongy, a le projet, de construire un bâtiment mixte (stockage, vente, bureaux...), afin de pérenniser son activité, les locaux utilisés étant peu fonctionnels. Une étude de faisabilité (location, montage juridique, estimation des coûts et des financement mobilisables) a été faite. Le financement de cette étude avait été réparti comme suit :

- 50% par le Conseil Départemental,
- 35% par l'agglomération,
- 10% par la commune,
- 5% par la GAEC installée sur le site,

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'un accord de principe avait été donné à l'association et que le montant de la part communale pour financer cette étude s'élève à 1 424.40 euros.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** le financement de l'étude de faisabilité à hauteur de 10 %,
- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget principal 2024

Certifié exact

Massongy, le 23 janvier 2024

La secrétaire de Séance
Céline DETURCHE

Le Maire,
Sandrine DETURCHE